

Un arbre de la laïcité planté à l'école



PLANTATION. Les écoliers ont aidé le maire à planter le catalpa, avant le lâcher de ballons final.

La loi du 9 décembre 1905 a instauré la séparation des églises et de l'État, garantissant à la fois la neutralité des services publics et le respect des croyances de chacun.

Un catalpa

La municipalité, attachée à cette loi, a répondu spontanément à la demande du délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN), Christian Desrouffet, et a organisé la plantation d'un arbre de la laïcité, conjointement avec l'observatoire de la laïcité de l'Allier sous l'égide du comité départemental d'action laïque qui participe à son financement.

Au-delà des convictions de chacun, la laïcité est une règle de vie structurale qui constitue le cadre même du vouloir vivre ensemble. L'arbre puissant symbole par son enracinement, sa verticalité et son feuillage protecteur, s'inscrit dans l'histoire populaire et la mémoire révolutionnaire des arbres de la liberté.

Ce catalpa planté au cœur de l'école, avec l'aide de tous les enfants du groupe scolaire, sera un symbole pour les générations futures d'écoliers. Un lâcher de ballons, également symbole de liberté, a clôturé cette cérémonie. ■